

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

ANIMATION ET GESTION TOURISTIQUES LOCALES

SESSION 2011

SUJET

ÉPREUVE E5 – ÉTUDE D'OPÉRATIONS TOURISTIQUES

Durée : 5 heures

Coefficient : 3

CALCULATRICE AUTORISÉE

Selon les dispositions de la circulaire n°99-186 d u 16 novembre 1999 :

«Toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique, à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante, sont autorisées.

Les échanges de machines entre candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices sont interdits».

Dans le souci du respect de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur, les extraits d'articles de presse spécialisée ou non sont reproduits en leur état originel. Ils sont susceptibles de compter des mots ou expressions de style oral ou professionnel.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet comporte 19 pages, numérotées de la page 1/19 à la page 19/19

TOURISME D’AFFAIRES DANS LE PAYS VIENNOIS

A 30 km au sud de Lyon, la Communauté d’Agglomération du Pays Viennois entend faire valoir ses atouts et inscrit le développement du tourisme d’affaires au cœur de son Projet d’Agglomération 2009 – 2015.

Conscients que le territoire ne peut rivaliser sur le marché du tourisme d’affaires international avec les grandes villes de Rhône-Alpes telles que Lyon ou Grenoble, les élus estiment en revanche que le Pays Viennois peut construire sa stratégie autour de deux axes :

- compléter l’offre de la métropole lyonnaise en proposant aux clientèles d’affaires en séjour à Lyon des activités ludiques ou culturelles attractives ;
- se positionner sur le marché, en plein essor, des réunions et séminaires de petite taille (de 30 à 300 personnes) en proposant aux entreprises des espaces et des services conviviaux à coûts modérés.

La reconversion en pôle tertiaire d’une ancienne caserne militaire située à Vienne, l’Espace Saint-Germain, devrait, au terme des travaux d’aménagement, conforter l’orientation choisie.

Vous êtes recruté(e) par l’Office de Tourisme 4 étoiles du Pays Viennois pour mettre en œuvre la stratégie de la Communauté d’Agglomération, telle qu’elle est définie ci-dessus. Votre travail comporte quatre missions.

PARTIE 1 – Etudier le marché

1.1 À l’aide des annexes 1 à 6 et de vos connaissances personnelles, identifiez trois cibles de clientèles groupes du tourisme d’affaires sur lesquelles le Pays Viennois fonde sa stratégie. Précisez, pour chacune de ces cibles, quels sont les critères de choix d’une destination d’affaires.

1.2 Présentez les différents atouts du territoire qui le prédisposent à l’accueil des clientèles d’affaires. Justifiez vos réponses (environ une page).

1.3 Identifiez les faiblesses actuelles de l’offre en quelques lignes.

PARTIE 2 - Structurer l’offre et fédérer les prestataires

Une meilleure connaissance des prestataires vous semble un préalable indispensable à toute mise en valeur de l’offre. Dans cette optique, vous avez conçu une base de données consultable par l’ensemble des acteurs locaux de la filière.

Vous disposez de l’annexe 5 et de l’annexe 8 (à rendre avec la copie).

2.1 À partir de la table des hébergeurs (annexe 5) complétez les tableaux préparatoires aux requêtes 1 et 2.

2.2 Pourquoi a-t-on ajouté l’attribut « CODHEB » à la table « séminaires » (annexe 4) ?

2.3 Complétez le tableau de la requête N° 3 permettant d’obtenir les dates auxquelles l’hôtel « LE BEAU RIVAGE » a organisé des séminaires (annexe 8 à rendre avec la copie).

Vous souhaitez adresser un e-mailing à l'ensemble des hébergeurs.

2.4 Quelle est la modification à apporter à la table « hébergeurs » pour pouvoir réaliser cette tâche ? Caractérissez le type de cette donnée.

Vous ne disposez à ce jour d'aucune offre complète de produits ludiques ou culturels adaptée à la demande des clientèles groupes pratiquant le tourisme d'affaires.

2.5 En vous fondant sur les potentialités locales, proposez deux activités d'une demi-journée, résultant de l'assemblage d'au moins deux prestations. Citez les prestataires sollicités pour le montage des produits.

PARTIE 3 - Promouvoir le tourisme d'affaires dans le Pays Viennois

Une carte « Ambassadeur Business » à destination des chefs d'entreprise du territoire a été créée afin qu'ils s'engagent à organiser leurs manifestations d'affaires sur le territoire et à faire ainsi découvrir le Pays Viennois à leurs partenaires professionnels, clients, fournisseurs ou sous-traitants. Une soirée de lancement de la carte est prévue le mardi 13 octobre 2011 à partir de 18h30 dans le cloître roman de l'abbaye Saint-André-le-Bas. Sont conviés élus, chefs d'entreprise et journalistes.

3.1 Définissez les avantages que vous accordez aux détenteurs de la carte en échange de leur rôle de prescripteur.

3.2 Rédigez le communiqué de presse que vous diffusez auprès de la presse locale et régionale pour annoncer l'événement.

Vous programmez un « éductour » de deux jours à l'intention des agences réceptives de la région Rhône-Alpes, spécialisées dans l'organisation d'événements d'entreprises. Le groupe, composé de 15 participants arrivera le premier jour à 09h00 et repartira à 17h30 le deuxième jour.

3.3 Concevez le programme détaillé de « l'éductour ».

PARTIE 4 – Commercialiser des produits d'affaires et évaluer l'activité

L'Office de Tourisme est régulièrement sollicité par des entreprises qui lui confient l'organisation de leurs événements d'affaires. C'est le cas de l'entreprise Schneider qui programme un séminaire de 3 jours entre le mardi 24 et le jeudi 26 mai 2011 pour 30 personnes logées en twin. Les 24 et 25 mai seront consacrés à des activités professionnelles tandis que le 26 mai sera réservé à des visites touristiques.

4.1 À partir des éléments fournis en annexe 7, chiffrez le prix de vente total et par personne du séminaire pour en faire la proposition à l'entreprise.

Afin d'évaluer votre activité de commercialisation de produits d'affaires, vous créez un tableau de bord.

4.2 Proposez les indicateurs pertinents pour le secteur « tourisme d'affaires » devant figurer dans un tableau de bord en distinguant l'activité, l'aspect financier, et la qualité. Justifiez vos choix.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 - Le tourisme d'affaires en France : l'évolution du marché

ANNEXE 2 - Le tourisme d'affaires en Rhône-Alpes

ANNEXE 3 - Le Pays Viennois

- **Découvrir le Pays Viennois**
- **Découvrir Vienne**
- **Quelques mots d'histoire**

ANNEXE 4 - L'offre d'affaires du Pays Viennois

- **L'Espace Saint-Germain, un projet ambitieux**
- **JDS Center, centre d'Affaires**
- **Les salles de réunion et autres prestations**

ANNEXE 5 - Extrait de la base de données des prestataires

ANNEXE 6 - L'offre touristique du Pays Viennois

ANNEXE 7 - Les éléments tarifaires en vue du devis à l'entreprise Schneider

ANNEXE 8 – Le tableau des requêtes (à rendre avec la copie)

ANNEXE 1 Le tourisme d'affaires en France : l'évolution du marché

Réunions professionnelles

On s'y attendait, la crise économique, fortement ressentie en 2009, a laissé des traces profondes sur le marché des réunions professionnelles. Pour la première fois en 18 années d'observation, Coach Omnium a enregistré un recul de - 7,8 % sur le volume d'affaires dans le tourisme d'affaires en France.

Les entreprises françaises et étrangères établies en France ont dépensé en 2009 un volume global estimé de 8,46 milliards d'euros sur le marché des groupes affaires.

Pour autant, crise ou pas, les entreprises ont besoin de continuer à se réunir pour passer leurs messages à leurs troupes (collaborateurs cadres et commerciaux, clients, prescripteurs,...).

Les réunions professionnelles sont des outils de stimulation de ventes, de management et d'image. Par conséquent, si les entreprises maintiennent plus ou moins leurs commandes de séminaires et de conventions en 2010, on peut s'attendre à ce qu'elles poursuivent leurs recherches de négociations tarifaires, la réduction des coûts des activités périphériques et l'évitement des lieux à l'image trop prestigieuse qui les placeraient en désharmonie avec leur politique momentanée de restrictions et d'austérité.

Savez-vous que...

- La durée moyenne des réunions professionnelles est passée en 15 ans de 3 à 2 journées.
- Ce sont majoritairement les hôtels 3 et 4 étoiles qui sont les premiers lieux de séminaires choisis.
- 3/4 des commanditaires de manifestations incluent également des activités de loisirs.
- Près de 70 % de la demande française (entreprises françaises et étrangères) se décide en région parisienne.
- 67 % des organisateurs de séminaires passent par Internet et 57 % utilisent un guide spécialisé.

Source : www.coachomnium.com/etudes

Extrait de l'étude 2010 de Coach Omnium réalisée en collaboration avec Bedouk Meetings & Events Media

Incentives

La crise a-t-elle changé les habitudes en matière d'incentives et d'opérations de stimulation ? Quelque peu. Mais ces outils gardent toute leur importance aux yeux des managers, comme le démontre la récente étude de Coach Omnium et Bedouk Meetings & Events Media sur le tourisme d'affaires.

Certes les cordons des bourses se resserrent. Mais les entreprises ne sauraient faire l'impasse sur les opérations de récompense et de stimulation, a fortiori dans la conjoncture actuelle. Tels sont les paradoxes provoqués par la crise, et mis en lumière par la 17ème étude annuelle réalisée par Coach Omnium, spécialiste des études et du conseil en matière de tourisme d'affaires, et Bedouk Meetings & Events Media, guide spécialisé sur le marché des séminaires, incentives, conventions et congrès.

Moins d'incentive pur

Premier constat, l'incentive « pur » est en baisse, puisqu'il est organisé par seulement 12 % des entreprises interrogées. « *Cependant, il ne disparaît pas, il est simplement reversé dans les séminaires à caractère plus polyvalent, c'est-à-dire visant plusieurs objectifs à la fois : information, formation, incentive, etc.* », explique Mark Watkins, directeur de Coach Omnium. Par ailleurs, la motivation des collaborateurs internes demeure l'un des premiers objectifs évoqués par les organisateurs de manifestations professionnelles. Cette dernière est même en nette progression par rapport aux deux années précédentes, puisqu'elle est citée par 48 % des sociétés en 2008, contre 35 % en 2007 et 40 % en 2006.

Des coûts réduits

En effet, stimuler demeure un besoin constant pour les entreprises, qui vont donc opter pour une diminution des coûts. La baisse portera avant tout sur le budget moyen par participant (45 % des répondants), ce qui implique le choix d'hôtels moins prestigieux (3 étoiles plutôt que 4), et un recentrage sur la France afin de réduire les frais de transport. S'ils étaient, en 2007, 31 % à envisager un événement à l'étranger, ils ne sont plus que 22 % aujourd'hui. C'est aussi une question d'image, comme le souligne Mark Watkins : « *il faut que le message soit cohérent. On ne peut pas dire à ses commerciaux de faire attention à leurs notes de frais ou de comprendre qu'ils ne peuvent pas obtenir d'augmentation de salaire, puis les envoyer en séminaire à Deauville* ». Enfin, et très logiquement, le retour sur investissement est plus que jamais à l'ordre du jour : l'incentive n'est pas fait pour faire plaisir, les directeurs commerciaux veulent des résultats tangibles, comme un changement d'ambiance au sein de leurs équipes.

Lieux atypiques en vogue

Si les destinations prestige seront en conséquence moins plébiscitées en 2009 (16 % des sondés choisiront des prestataires moins chers), les lieux atypiques en revanche, auront toujours la cote : château, bateau, parc à thème, bowling, circuit automobile... Et nul besoin de dépenser des sommes folles pour être original ! « *On le sait, sortir du cadre de l'entreprise et du quotidien permet de mieux faire passer les messages. La cohésion d'équipe se développe mieux à Val d'Isère que dans un hôtel de zone industrielle !* », conclut Mark Watkins.

Priscilla Franken

Source : www.focusco.fr, site de la fonction commerciale

ANNEXE 2 - Le tourisme d'affaires en Rhône-Alpes

Données générales

◆ Chiffres clés :

Rhône-Alpes est la 3^{ème} destination régionale de tourisme d'affaires en France après l'Île de France et PACA. Le chiffre d'affaires annuel estimé est de 800 millions d'euros.

Le tourisme d'affaires représente 1% des nuitées touristiques annuelles de la clientèle française de notre région soit environ pour l'année 2008 1.54 millions de nuitées.

La consommation d'un touriste affaires est 4 fois supérieure à la consommation d'un touriste loisirs.

◆ Les atouts de Rhône Alpes :

Une région au cœur de l'Europe très facile d'accès grâce aux 2 aéroports internationaux Lyon Saint Exupéry et Genève, aux liaisons TGV, Thalys et Eurostar, au réseau autoroutier très dense.

Une région économiquement dynamique (2^{ème} région de France après Île de France, 6^{ème} rang européen) qui héberge les instituts Pasteur et Mérieux, la pétrochimie, de grandes entreprises comme le groupe Casino, Hewlett Packard, Air Liquide, Blédina, des industries de mécanique de précision appliquée aux industries automobile, aéronautique, nucléaire et biomédicale...

Des sites et pôles urbains dotés d'infrastructures de référence internationale.

Des événements internationaux Biovision, Pollutec, G7, G8, Jeux Olympiques, Biennales de la danse et du design, symposiums de médecine...

Une offre conséquente :

- 134 000 lits hôteliers (2^{ème} rang national)
- 12 bureaux des congrès
- 28 centres de congrès et d'expositions
- 41 sites privatisables
- 40 agences réceptives
- Lyon est la 2^{ème} ville française en équipement et surface d'exposition (120 000 m²)

Des attraits touristiques, naturels, culturels et patrimoniaux multiples :

- les grandes villes : Lyon, Saint Etienne, Annecy, Grenoble
- Le Beaujolais et la Vallée du Rhône
- Les Alpes
- Les grands lacs : Annecy, Evian, le Bourget
- Les portes de la Provence

Source : fiche *Tourisme d'affaires 2010*, Comité Régional du Tourisme Rhône-Alpes



DÉCOUVRIR LE PAYS VIENNOIS

A 30 km au sud de Lyon (A7, sortie Vienne), le Pays Viennois compte dix-huit communes situées en bordure du Rhône (le fleuve) et entourant par l'est la ville de Vienne. Différents sites historiques, culturels et de loisirs confortent l'intérêt et la valeur touristique de ce territoire aux 2.500 ans d'histoire. Dans une grande variété de paysages vallonnés et multicolores, forestiers ou cultivés, d'où la vue s'échappe sur la vallée du Rhône et le Parc Naturel Régional du Pilat, le Pays Viennois vous invite à un séjour de charme et d'enthousiasme.



DISCOVERING THE VIENNE AREA

30 km south of Lyon, the Vienne Area has 18 villages and small towns situated along the Rhône river and circling Vienne from the East. Different historical, cultural and leisure sites highlight the interest and the touristic value of this 2500-year old area. In the great variety of hilly and multicoloured forested or cultivated landscapes opening onto the Rhône Valley and the Pilat Nature Park, the Vienne Area invites you to a charming and enthusiastic stay.

ENTDECKEN SIE DAS UMLAND VON VIENNE

Das 30 km südlich von Lyon gelegene Umland von Vienne umfasst 18 Gemeinden, die am Ufer der Rhône liegen und von Osten her die Stadt umgeben. Verschiedene historische, kulturelle und freizeitgestaltende Stätten unterstreichen das Interesse und den touristischen Wert dieses Landstriches mit seiner 2500-jährigen Geschichte. Vielfarbige Hügellandschaften – teil bewaldet, teils landwirtschaftlich genutzt – von denn aus der Blick über das Rhône-Tal und den Naturpark des Pilat geht, sind eine Einladung zu einem angenehmen und abwechslungsreichen Aufenthalt.

LES MOYENS D'ACCÈS

PAR AVION

■ Aéroport international Lyon-Saint-Exupéry

Il est situé à 30 mn à l'est de Vienne. Liaisons aériennes directes avec les grandes villes françaises et européennes. Transport jusqu'au centre-ville de Vienne par transporteur privé sur réservation.

■ Aéroport Grenoble-Isère

À 45 mn au sud-est de Vienne. Liaisons aériennes directes avec les grandes villes françaises et européennes. Transport jusqu'au centre-ville de Vienne par transporteur privé sur réservation.

PAR LE TRAIN

■ **Liaisons régulières TGV** jusqu'à Valence (1 h au sud de Vienne) ou Lyon (20 mn au nord de Vienne).

■ **Liaisons régulières TER** à partir de Valence ou Lyon jusqu'au centre-ville de Vienne. Transfert par transporteur privé depuis les gares TGV sur demande.

PAR LA ROUTE

■ **En provenance du Sud :** Autoroute A7, direction Lyon, sortie Vienne-Reventin.

■ **En provenance du Nord :** Autoroute A6 puis A7, direction Marseille, sortie Vienne.

■ **En provenance de l'Est :** Autoroute A46, direction Lyon, sortie L'Isle-d'Abeau Est.

■ **En provenance de l'Ouest :** Autoroute A47, puis A7, direction Marseille, sortie Vienne.



Source : Brochure OT Pays Viennois 2010

ANNEXE 3 Le Pays Viennois (suite)

Découvrir le Pays Viennois : carte de situation



Echelle 1/280 000

Source : Carte touristique Rhône-Alpes, CRT

ANNEXE 3 (suite) Le Pays Viennois

Quelques mots d'histoire

Au cours du IXe siècle, Vienne devient capitale du royaume de Provence, après l'élection du roi Boson en 879. Au XIe siècle, l'Empereur d'Allemagne hérite du royaume de Bourgogne Provence. Vienne fait dès lors partie du Saint Empire Romain Germanique. La richesse, le pouvoir et l'influence des archevêques ne cessent de croître ; l'un d'eux, Guy de Bourgogne, est élu pape sous le nom de Calixte II en 1119. En 1311-1312, la cathédrale Saint-Maurice abrite le concile œcuménique qui, sous la pression du roi Philippe le Bel, prononce la condamnation et la dissolution de l'Ordre des Templiers.

En 1450, Vienne est rattachée au royaume de France ; elle va alors peu à peu être éclipsée par sa voisine Lyon et par Grenoble pour l'administration du Dauphiné.

Le XVIIIe siècle annonce une période de renouveau économique pour Vienne, grâce à l'installation de fabriques de drap et d'industries métallurgiques. Ces activités localisées d'abord le long de la rivière de Gère, connaissent leur développement au XIXe siècle, ce qui favorise la croissance de la population. La concurrence accrue entraîne la disparition de l'activité textile durant la première moitié du XXe siècle.

Aujourd'hui, Vienne est une ville essentiellement touristique et tertiaire, avec néanmoins quelques industries de pointe. Elle jouit d'une activité commerciale et culturelle intense tout au long de l'année. Son animation atteint son paroxysme avec le festival international de jazz, au début de l'été.

Découvrir Vienne

Pour visiter Vienne, un circuit « Patrimoine de Vienne », libre ou audioguidé vous conduit de site en site ; des panneaux avec textes et illustrations rendent plus aisées la découverte et la compréhension des éléments du paysage urbain et de son évolution. En plus des monuments « incontournables », une bonne visite finit ou commence par l'exposition permanente de la salle du patrimoine qui présente en images, textes et maquettes quelques thèmes récapitulant les points forts de l'histoire de Vienne : le territoire urbain et son évolution au cours des siècles, l'eau et l'industrie, les imagiers de l'époque romane, l'habitat depuis le Moyen Age... A ne pas manquer aussi la montée au belvédère de la colline de Pipet (beau panorama sur la ville et la vallée du Rhône).

Vienne, Ville d'Art et d'Histoire

Vienne est reconnue, depuis 1990, par le réseau national des 130 Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Ce label est, par convention, attribué par le Ministère de la Culture (Direction de l'Architecture et du Patrimoine) aux collectivités locales qui, en collaboration avec les partenaires touristiques et les services culturels locaux, entretiennent, valorisent leur patrimoine et proposent des actions d'animation pour mieux le faire connaître et comprendre

Petit train

Possibilité de visiter la ville (ou les extérieurs) en petit train touristique.

Source : extrait de la brochure OT Pays Viennois 2010

ANNEXE 4 L'offre d'affaires du Pays Viennois

L'espace Saint-Germain, un projet ambitieux

Ancienne caserne militaire, l'espace Saint-Germain, situé à proximité du centre-ville de Vienne, s'est avéré au fil des années un site privilégié d'accueil d'activités. Le projet d'agglomération «Agglo (à) venir 2009-2015» ambitionne de créer un marquage économique du territoire autour des activités tertiaires. Le site de Saint-Germain, dans le cadre de sa conversion définitive, s'avère correspondre parfaitement aux critères nécessaires à la création d'un tel pôle sur le territoire.

Une année 2009 décisive

Nul n'est resté insensible à la transformation de l'espace Saint-Germain au fil des années. Après l'installation de la Communauté d'Agglomération en 2003 dans les locaux Antarès, c'est au programme Jazz Parc de voir le jour. Certains bâtiments ont donc été détruits et ont laissé place à de nouveaux immeubles, fonctionnels, respectueux des normes de sécurité en vigueur et intégrant le développement durable. Le programme Jazz Parc prévu sur 12 000 m² est la première phase du projet de marquage économique de l'espace Saint-Germain. Première phase qui se concrétise aujourd'hui par l'installation d'une vingtaine d'entreprises sur deux immeubles « Saxo » et « Swing ». Deux autres immeubles, « Miles » et « Louisiane », sont en construction. Ceux-ci seront opérationnels au printemps 2010.

Devenir une vitrine

Les qualités du site sont nombreuses : possibilité de stationnement, qualité environnementale, proximité du centre-ville et des axes routiers. La création du futur pôle culturel de la Ville de Vienne viendra confirmer la centralité de l'espace Saint-Germain et son intégration au territoire du pays viennois. Le site dispose encore de tènements fonciers susceptibles d'accueillir de nouveaux projets. L'objectif est de compléter le dispositif mis en place afin de conférer au site un caractère de vitrine, réunissant sur un même lieu le meilleur de ce que peut proposer le territoire.

Afin d'aller plus loin dans le projet de structuration du site, une réflexion est menée sur le développement des capacités d'accueil d'activités tertiaires, sur la nature des services supérieurs susceptibles d'être apportés aux entreprises, sur l'aménagement des espaces publics et sur l'animation du site.

La salle du manège est intégrée dans cette réflexion, l'objectif étant de la transformer pour l'adapter à l'accueil d'événements d'entreprises. Une salle de séminaire renforcerait la vocation tertiaire du site et inscrirait l'agglomération dans le marché du tourisme d'affaires. La Communauté d'agglomération s'est vu confier le pilotage et la maîtrise d'ouvrage de ce projet qu'elle mènera en collaboration étroite avec la Ville de Vienne.

Source : Agglomag' N° 14, le magazine de la Communauté d'agglomération du Pays Viennois (Automne 2009)

ANNEXE 4 L'offre d'affaires du Pays Viennois (suite)



Vienne Saint Germain

Ouverture : début mars 2009

En mars 2009, Jdscenter ouvre son second centre d'affaires et de conférences au cœur de l'espace Saint Germain à Vienne dans l'Isère. Situé au sein du programme « Jazz Parc », le centre occupe une surface de 1 000 m² répartis sur 2 étages, dans le bâtiment « le SAXO ».

L'arrivée de ce centre répond à une forte demande exprimée par les entreprises du Nord Isère et de la haute vallée du Rhône de trouver à Vienne un lieu convivial et professionnel pour se domicilier et s'implanter, animer une formation ou une conférence ou tout simplement louer un bureau de passage de manière occasionnelle.

Jdscenter a pour ambition de développer ce concept sur des territoires à fort potentiel en partenariat avec les collectivités, les utilisateurs, les investisseurs et promoteurs. L'ouverture de Jdscenter Vienne Saint Germain s'inscrit dans notre programme de développement de nouveaux sites en Région Rhône Alpes. Chaque site repose sur le concept de clé en main de services aux entreprises et la création de lieux de rencontre et d'animation.

Configuration :

1000 m² dédiés à l'ensemble des services

20 bureaux de 10 à 150 m², représentant plus de 60 postes de travail

6 salles de réunion modulables entièrement équipées de 15 à 150m²

Les salles et les salons				
Nom salle	Surface m2	Capacité en nombre de personnes		
		Théâtre	En U	Cocktail
1 Sonny Rollins	72	65	32	90
2 Charlie Parker	59	60	25	70
1+2 Big Bang	131	135	50	150
3 John Coltrane	49	45	20	60
4 Steve Coleman	24	20	12	25
5 Espace Jazz	71	50	25	90
6 Club Archie Sheep	26	20	10	

Source : dossier de presse JDS Center

ANNEXE 4 L'offre d'affaires du Pays Viennois (suite)

Les espaces de réunion sans hébergement

(voir aussi les hébergeurs en annexe 5)

Salle	Capacité	Situation	Equipement
Verrière des Cordeliers	Jusqu'à 500 places	Ville de Ste Colombe, rive gauche le long du fleuve, bâtiment tout en verre, en face de Vienne sur l'autre rive du Rhône	oui
Espace Côte-Rôtie	1 salle modulable jusqu'à 180 personnes	Dans un cadre exceptionnel au cœur des vignobles de la Côte-Rôtie, panorama sur les vignobles, 10 km de Vienne	
Auditorium du Musée de Saint-Romain-en-Gal	200 personnes	Musée de St Romain en Gal, bord de Rhône, vestiges gallo-romains	oui
Hall du Musée de Saint-Romain-en-Gal	100 personnes assises, 200 debout	idem	
Théâtre de Verdure du Musée de Saint-Romain-en-Gal	200 personnes assises, 500 debout	idem	
Manège Saint-Germain	1300 personnes debout, 1000 assises	Ville de Vienne, très grand espace, aménagements à prévoir.	Possibilité de location de matériel
Thalarctos Consulting	15 personnes en U	Quartier Estressin, proche autoroute A7, accessible en bus	Equipement de réunion de travail complet
Cloître Saint-André-le-Bas	100 places debout	Lieu historique au centre de Vienne où se déroulent de nombreuses réceptions officielles	
Domaine de Grange Haute	4 salles : environ 130 personnes en théâtre, 200 en cocktail, petites salles de 30, 40 et 50 personnes	Campagne du Pays Viennois, décor authentique fin XVIIIème et XIXème, parc arboré, 12 km de Vienne	
Domaine du Loup	1 salle : de 20 à 100 personnes	Dans la campagne, rive gauche du Rhône, calme, 10 km de Vienne	Matériel de base

Autres Prestations

FIESTALOC	Location de chapiteaux et de tentes, tables et chaises...
ATTITUDE	Location de matériel audiovisuel
VOYAGEURS DU TEMPS	Organisation d'événements à caractère historique, location de costumes

ANNEXE 5 L'offre d'affaires du Pays Viennois Extrait de la base de données des prestataires

Table Hébergements (début)

Hébergements						
	CODHEB	Dénomination sociale	adresse	code postal	ville	Téléphone
+	CO001	UN SOIR EN PROVENCE	230, rue des Ecoles	38121	REVENTIN	04 37 02 07 81
+	CO002	MANOIR DES FORGES	22, rue Francisque Cartalier	38780	PONT EVEQUE	04 74 16 05 68
+	GI001	LES JARDINS DU CASTEL	Rue du Mézet	38790	ST GEORGES D'ESPERANCHE	04 74 59 18 45
+	GI002	LE DOMAINE DE LA GRILLOTIERE	Le Moulin	42410	PELUSSIN	04 74 87 61 48
+	HO001	GRAND HOTEL DE LA POSTE	47, cours Romestang	38200	VIENNE	04 74 85 02 04
+	HO002	BONSAÏ HOTEL	Z,I, Estressin, chemin des mines	38200	VIENNE	04 74 31 74 60
+	HO003	IBIS	Place Camille Jouffray	38200	VIENNE	04 74 78 41 11
+	HO004	LA GABATIERE	D 502	38780	ESTRABLIN	04 74 58 01 31
+	HO005	HOTEL DU MIDI	Place Claude Barbier	38780	PONT EVEQUE	04 74 16 68 20
+	HR001	HOTELLERIE LE MARAIS ST JEAN	Chemin du Marais	38121	CHONAS-L'AMBALLAN	04 74 58 83 28
+	HR002	LA PYRAMIDE	14 bd Fernand Point	38200	VIENNE	04 74 53 01 96
+	HR003	HOTEL DES SEPT FONTAINES	Les Sept Fontaine	38200	VIENNE-SEYSSUEL	04 74 85 25 70
+	HR004	LE DOMAINE DE LA COLOMBIERE	Château de Moissieu	38270	MOISSIEU SUR DOLLON	04 74 79 50 25
+	HR005	LE CLOS DE LOUZE	RN 7	38550	AUBERIVES S/VAREZE	04 74 84 90 25
+	HR006	MERCURE LYON SUD	Centre commercial	38670	CHASSE SUR RHONE	04 72 49 58 68
+	HR007	LE BEAU RIVAGE	2 rue du Beau Rivage	69240	CONDRIEU	04 74 59 59 36

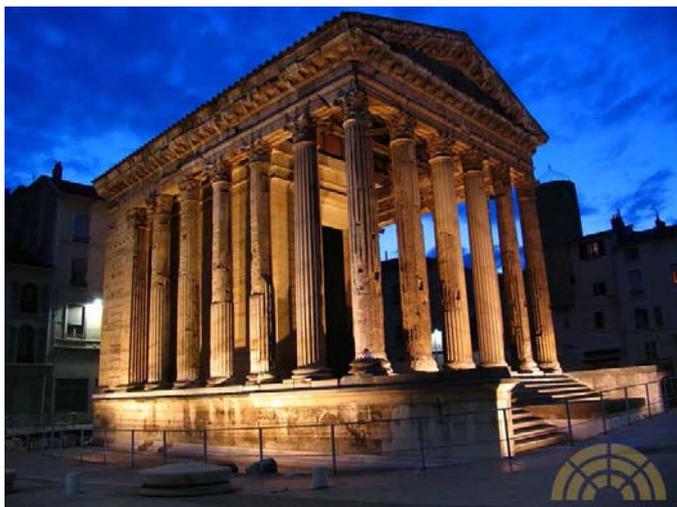
Table Hébergements (suite)

Hébergements					
	Dénomination sociale	Nombre_chambres	Salle réunion	capacité_salle	Matériel_réunion
+	UN SOIR EN PROVENCE	5	<input checked="" type="checkbox"/>	100	<input type="checkbox"/>
+	MANOIR DES FORGES	5	<input checked="" type="checkbox"/>	16	<input checked="" type="checkbox"/>
+	LES JARDINS DU CASTEL	8	<input checked="" type="checkbox"/>	100	<input checked="" type="checkbox"/>
+	LE DOMAINE DE LA GRILLOTIERE	5	<input checked="" type="checkbox"/>	110	<input type="checkbox"/>
+	GRAND HOTEL DE LA POSTE	36	<input checked="" type="checkbox"/>	15	<input checked="" type="checkbox"/>
+	BONSAÏ HOTEL	48	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
+	IBIS	54	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
+	LA GABATIERE	12	<input checked="" type="checkbox"/>	80	<input type="checkbox"/>
+	HOTEL DU MIDI	18	<input checked="" type="checkbox"/>	35	<input checked="" type="checkbox"/>
+	HOTELLERIE LE MARAIS ST JEAN	10	<input checked="" type="checkbox"/>	45	<input checked="" type="checkbox"/>
+	LA PYRAMIDE	25	<input checked="" type="checkbox"/>	24	<input checked="" type="checkbox"/>
+	HOTEL DES SEPT FONTAINES	14	<input checked="" type="checkbox"/>	30	<input type="checkbox"/>
+	LE DOMAINE DE LA COLOMBIERE	21	<input checked="" type="checkbox"/>	25	<input checked="" type="checkbox"/>
+	LE CLOS DE LOUZE	8	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
+	MERCURE LYON SUD	115	<input checked="" type="checkbox"/>	150	<input checked="" type="checkbox"/>
+	LE BEAU RIVAGE	36	<input checked="" type="checkbox"/>	62	<input type="checkbox"/>

Table Séminaires

Séminaires				
	NumSéminaire	Date_Séminaire	Durée_Séminaire	CODHEB
	1	16/01/2008	3	HR007
	2	12/02/2009	2	CO002
	3	29/04/2009	1	HO004
	4	05/05/2009	3	HR002
	5	20/01/2010	2	HR003
	6	12/02/2010	1	HR007
	7	09/06/2010	2	GI002
	8	14/09/2010	3	HR002
	9	21/09/2010	4	CO001
	10	16/12/2010	3	HR007

ANNEXE 6 L'offre touristique du Pays Viennois



Photothèque Office de Tourisme Pays Viennois

Temple d'Auguste et de Livie (Vienne)

Ainsi nommé depuis la fin du XVIII^e siècle, ce temple dédié au culte de Rome et d'Auguste, s'élevait dans une aire sacrée située dans la partie ouest du forum ; sa construction a commencé vers 20-10 avant J.-C. Au début du Moyen Âge, les chrétiens viennois le transformèrent en église. À la Révolution, il est sauvé de la destruction et transformé en tribunal révolutionnaire, puis en bibliothèque. Il faudra attendre la seconde moitié du XIX^e siècle et l'intervention de Prosper Mérimée, inspecteur général des Monuments Historiques, pour pouvoir contempler de nouveau ce temple, dans son harmonie et sa splendeur originelle.



Photothèque Office de Tourisme Pays Viennois

Théâtre antique (Vienne)

Epousant la forme de la colline de Pipet à laquelle il est adossé, et surplombant la ville de Vienne, ce théâtre est considéré comme l'un des plus importants de l'Antiquité romaine : d'un diamètre de 130 mètres, sa capacité de jadis est évaluée à 13000 spectateurs. Construit au début de notre ère, vers 40-50 après J.-C. selon des recherches récentes, ce monument incontournable de l'histoire viennoise a retrouvé, depuis sa restauration en 1938, sa fonction initiale de lieu de culture et de manifestations artistiques telles que le Festival international de Jazz (Jazz à Vienne - fin juin / début juillet).



Photothèque Office de Tourisme Pays Viennois

Eglise Saint-Pierre – Musée archéologique (Vienne)

Cette église compte parmi les plus anciennes de France (Ve - VI^e s.). De son état originel elle a gardé son plan basilical et une nef charpentée, à laquelle s'est accolé un clocher-porche au XII^e s. Elle abrite depuis le XIX^e siècle un musée archéologique : sculptures gallo-romaines dont la célèbre "Tutela", divinité protectrice de la cité, mosaïques, monuments et stèles funéraires d'époque gallo-romaine...

ANNEXE 6 L'offre touristique du Pays Viennois (suite)



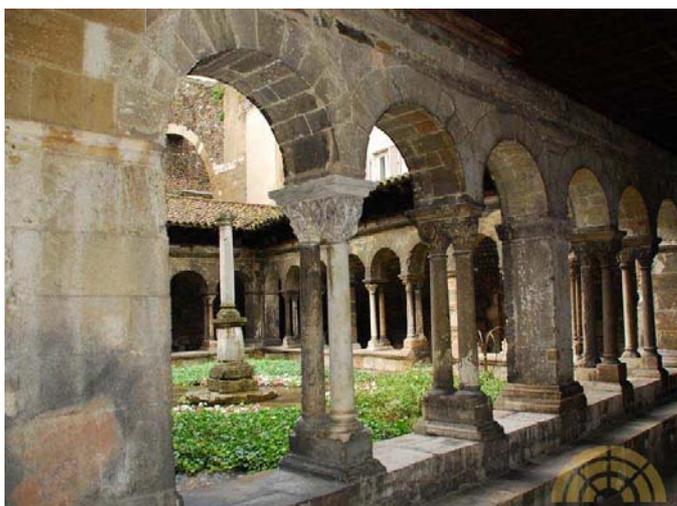
Site et musée archéologiques - Domaine des Allobroges (Saint-Romain-en-Gal)

Sur la rive droite du Rhône, surgit sur plusieurs hectares un quartier de la Vienne antique avec ses maisons, ses ateliers artisanaux, ses locaux commerciaux, ses thermes, sa voirie... Depuis l'automne 1996, date de son ouverture, le musée de Saint-Romain-en-Gal-Vienne, dans une architecture moderne et originale, présente de riches collections, dont une partie a été mise en dépôt par la Ville de Vienne : mosaïques et peintures murales, céramiques locales ou importées, qui évoquent le cadre de vie des Viennois de l'époque romaine. De nombreuses maquettes concernent l'organisation de la ville antique ou l'habitat privé.

Engagé sur la voie de l'expérimentation archéologique, le musée propose depuis 2008, la reconstitution, sur plus de 3000 m², d'un vignoble à l'antique et d'un jardin botanique romain au Domaine des Allobroges.

Un programme d'animations est proposé toute l'année : visites thématiques (vin antique, jardin et cuisine), atelier-dégustation de vin, conférences, Vinalia (vendanges romaines en octobre)

Photothèque Région Urbaine de Lyon



Eglise et Cloître Saint-André-le-Bas (Vienne)

Ces deux édifices faisaient partie d'une riche et puissante abbaye, fondée au VI^e siècle. L'église fut remaniée aux XI^e et XII^e siècles. Avec son abside demi-circulaire encadrée de puissantes colonnes et chapiteaux antiques réemployés, une nef unique inachevée à l'ouest, elle est surtout remarquable par son ornementation sculptée de style roman (chapiteaux, colonnettes, frises). Le cloître (XII^e siècle) est lui aussi richement orné de colonnettes et de chapiteaux sculptés : éléments floraux, bestiaire, scènes bibliques, où l'on retrouve aussi l'influence de l'art antique. Sur les murs, exceptionnelle collection de pierres funéraires inscrites.



Cathédrale Saint-Maurice (Vienne)

Dotée d'un siège épiscopal à la fin du III^e siècle, la communauté chrétienne a fixé au même endroit, depuis le IV^e siècle, l'emplacement de sa cathédrale. L'édifice actuel, élevé entre la fin du XI^e siècle et le début du XVI^e siècle, présente la remarquable harmonie d'un édifice roman englobé dans une cathédrale gothique plus longue. Imposante façade avec trois portails aux tympans et voussures richement sculptés. À l'intérieur, les arcades romanes et les nefs latérales ont conservé leurs chapiteaux romans (scènes bibliques ; motifs végétaux), un zodiaque sculpté, qui témoignent de la qualité de la sculpture romane, et d'un programme iconographique cohérent.

ANNEXE 6 L'offre touristique du Pays Viennois (suite)



Photothèque Office de Tourisme Pays Viennois

Château de Septème

Le nom de Septème rappelle la présence à l'époque romaine d'une borne milliaire, au septième mille sur la route de Vienne à l'Italie du Nord.

Le château actuel a pour origine une maison forte construite à la fin du Moyen Age, au centre de la colline fortifiée. On en retrouve les corps de bâtiments enfermant une cour intérieure, et en particulier les tours d'angle dont le massif donjon, de plan barlong. Au XV^e siècle, sous l'influence de la Renaissance, le château s'est adapté au nouvel art de vie ; la cour intérieure a été complétée au sud par une galerie à portiques, tandis que sur l'aile nord, sur deux étages ont été aménagées des loggias à arcades. Un puits assurait l'approvisionnement en eau.



Photothèque Office de Tourisme Pays Viennois

Bateau Le Livia (halte fluviale de Vienne)

Né d'une double passion pour la restauration et la navigation fluviale, le bateau propose aux groupes :

- une promenade commentée de 2h30
- une croisière avec restauration de 2h (embarquement à 11h45, retour à quai à 14h)
- une croisière avec restauration de 3h (embarquement à 11h45, retour à quai à 15h ou embarquement à 19h45, retour à quai à 23h)
- un affrètement du bateau et de l'équipage pour 2 à 5h de navigation



Photothèque Comité Départemental du Tourisme de l'Isère

Téléski nautique sur le Rhône (Base de Loisirs des Roches-de-Condrieu)

Respectueux de l'environnement, le téléski nautique ou câble est un moyen de traction dont le système est similaire à celui des remontées mécaniques de sports d'hiver.

Le câble, tendu à plus de 10 m de haut, propose de s'initier sur un parcours en boucle de 800 mètres, à une vitesse de croisière de 25 à 60 km/h. Il permet la pratique de différents sports de glisse tels que Ski Nautique, Wakeboard, Kneebord et Wakeskate. La traction simultanée de neuf skieurs permet une pratique très conviviale.

Du premier démarrage aux plus belles performances, les débutants ou confirmés, bénéficient des conseils d'une équipe passionnée et expérimentée.

Module découverte 1 heure (19 € par personne) ou mini-stage de 2 heures (29€ par personne) sur réservation pour les groupes d'avril à octobre.

ANNEXE 6 L'offre Touristique du Pays Viennois (suite)



Vignobles à Ampuis - Photothèque OT Pays Viennois

Appellations Côte-Rôtie et Condrieu

Sur les hauteurs des bourgs d'Ampuis et de Condrieu s'égrènent des cultures en terrasses, d'où naissent des vins auréolés d'un prestige international : le Côte-Rôtie et le Condrieu. Le premier, dont le vignoble s'étend sur trois communes (Saint-Cyr sur-Rhône, Ampuis, Tupin-Semons) et 204 hectares, est un vin rouge cultivé sur des pentes escarpées. Un tel dénivelé empêche la mécanisation, aussi le travail de la vigne doit-il s'effectuer manuellement, dans des conditions difficiles. Condrieu, un vin blanc issu du cépage viognier, recouvre une superficie de 106 hectares, répartie dans les départements du Rhône, de la Loire et de l'Ardèche. Il prend son origine dans la commune de Condrieu, ancienne « capitale » des bateliers du Rhône.

Domaine Gilles Barge à Ampuis : vente à la propriété, visites groupes guidées, vue exceptionnelle sur le vignoble en terrasse

GAEC Gallet à Ampuis : visites groupes libres ou guidées, dégustations

Vignobles Levét à Ampuis : vente à la propriété, visites groupes guidées, visites à thème

Domaine Corps de Loup à Tupin-et-Semons : vente à la propriété, visites groupes libres ou guidées, dégustations

Terludik, organisme spécialisé dans l'animation et le sport nature en Pays Viennois, propose une balade au cœur des vignes, sur les hauteurs d'Ampuis : promenade de 3 heures sur les sentiers empruntés au cours des saisons par les viticulteurs, pause casse-croûte à la manière des vigneron. Activité adaptable en fonction des attentes.



Restaurant La Pyramide - Photothèque OT Pays Viennois

Les fleurons de la gastronomie française

Vienne est réputée pour être l'un des épicentres de la gastronomie française. En tête de proue, le restaurant « La Pyramide », aujourd'hui tenu avec brio par son chef Patrick Henriroux. Celui-ci ne faillit pas à la tradition culinaire de grande qualité instaurée par Fernand Point, « le père de la gastronomie française » dont les plus brillants élèves ne sont autres que Georges Blanc, Paul Bocuse, Michel Troisgros ou encore Alain Chapel. La Pyramide qui fut le premier établissement à obtenir 3 macarons aux guides Michelin est classée parmi les meilleures tables de France dans les guides gastronomiques.

Par ailleurs, le territoire regorge d'adresses gourmandes puisque le guide Michelin répertorie plus de 11 établissements du Pays Viennois réputés pour leur cuisine raffinée, leur savoir-faire et leur convivialité : La Pyramide bien sûr, mais aussi le Domaine de Clairefontaine à Chonas l'Amballan (un macaron au guide Michelin), le Cloître et le Bec Fin à Vienne, la Maison de l'Aubressin à Reventin-Vaugris, le Beau Rivage et la Reclusière à Condrieu, ou encore le Castel d'Espérance (Restaurant et Gîtes) à Saint-Georges d'Espérance.

Cours de cuisine adultes sur réservation

Au domaine de Clairefontaine : 3 recettes réalisées en démonstration, dossier technique, dégustation des mets, et conseils d'accords avec les vins. 8 personnes minimum, maximum 12 (50 €, durée 2h30)

Au restaurant La Pyramide : 2 ou 3 plats préparés, dossier technique, dégustation. 15 personnes minimum, maximum 30.

ANNEXE 7 Les éléments tarifaires en vue du devis pour l'entreprise Schneider

L'office du tourisme s'adresse au Domaine de Clairefontaine pour assurer l'hébergement des participants.

Les prestations (nuit en twin, petit déjeuner, dîner) ont été négociées aux tarifs suivants :

- Chambre twin par nuit : 90€
- Petit déjeuner : 7 € par personne
- Dîner : 25 € par personne

Pour le séminaire, l'office de tourisme fait appel au centre d'affaires JDS Center disposant des équipements appropriés.

- Montant de la location de la salle : 600 € par jour
- Location du matériel : 50 € par jour
- Déjeuner : 17 € par personne, réduction de 5 %

Pause-café :

- Matin : 3 € par personne
- Après-midi : 2,50 € par personne

Pour la journée du 26 mai réservée aux activités touristiques :

Les transferts entre l'hôtel et le point de départ des visites s'effectueront en car. Un guide conférencier prendra les participants en charge à la réception de l'hôtel et encadrera le groupe durant toutes les visites.

- Forfait navette : 150 €
- Coût du guide : 230 € pour la journée

L'office de tourisme fait appel au croisiériste « Le Livia » pour le déjeuner qui propose un circuit avec restauration de 3 heures comprenant :

- 20 € de navigation par personne
- Un menu terroir à 20 €
- Forfait boissons : 10 € (apéritif, vin, eau et café)

Le guide bénéficie de la gratuité du déjeuner, des boissons et de la navigation.

L'office de tourisme prélève une marge hors taxes de 5% sur le coût total pour couvrir les charges engagées.

Le taux de TVA applicable est de 19,6% sur la marge.

ANNEXE 8 Les requêtes (à rendre avec la copie)

Requête N°1 : liste des hébergeurs disposant d'une salle de réunion d'une capacité supérieure à 50 places

Table					
Champ					
Critères					

Requête N°2 : liste des hébergeurs de Vienne disposant d'une salle de réunion de plus de dix places avec leurs numéros de téléphone

Table					
Champ					
Critères					

Requête N°3 : dates auxquelles l'hôtel « LE BEAU RIVAGE » a organisé des séminaires

Table					
Champ					
Critères					